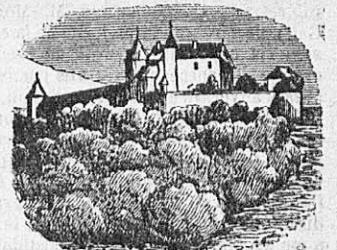




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8^h 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13³⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Abonnements étrangers.

Les abonnés à l'étranger, dont l'abonnement expire au 31 décembre, sont priés de le renouveler sans retard, afin d'éviter toute interruption dans la réception du journal.

Un port commercial pour la Suisse.

On nous écrit de Lugano :

La question d'un port franc pour la Suisse revient de temps en temps à l'ordre du jour, et préoccupe, depuis longtemps déjà, les milieux économiques italiens. Dernièrement encore, l'Italie a lancé un « ballon d'essai », dans le but de se rendre compte si la Suisse serait disposée à accepter un port franc, quelque part sur la côte de Ligurie.

L'idée d'un port commercial pour la Suisse date de la guerre, c'est-à-dire d'un moment où il s'agissait avant tout d'assurer notre ravitaillement. C'est pourquoi nous étions contents d'avoir le port de Cette à notre disposition. Ses installations défectueuses, les frais de transport très élevés constituaient à ce moment-là des facteurs sans importance. Le principal était pour nous d'être ravitaillés, le reste importait peu.

Depuis la guerre, les conditions de transport sont redevenues normales peu à peu, ce qui a de nouveau modifié entièrement les principes qui sont à la base de notre ravitaillement, si l'on peut s'exprimer ainsi. Actuellement, l'importation étant de nouveau assurée, l'essentiel pour nous est d'obtenir les marchandises le plus rapidement possible et aux prix les plus bas.

Or, l'Italie nous offre actuellement un petit port, Vado, utilisé en temps normal uniquement pour le trafic côtier, mais qui n'a aucune importance au point de vue du trafic commercial avec les pays d'outre-mer et qui n'a en outre aucun moyen de communication rapide avec son « Hinterland ».

Cela n'aurait, cela va de soi, aucun intérêt pour la Suisse. En effet, si l'on songe que le port de Gênes, malgré sa situation très favorable qui en fait une sorte de port naturel pour la Suisse, est très peu utilisé par nos importateurs et nos exportateurs, il est bien évident que pour le petit port de Vado, il y aurait bien moins d'avenir encore. Pourquoi cherche-t-on en Suisse à éviter le port de Gênes dans la mesure du possible? C'est pour éviter les frais de transport maritime très élevés, les opérations de chargement et de déchargement beaucoup trop lentes, et parce qu'enfin les prestations des chemins de fer italiens sont tout à fait insuffisantes.

Le fait que nous nous détournons du port de Gênes irrite quelque peu, avec raison d'ailleurs, les milieux économiques italiens, mécontents de voir une partie de la Suisse qui, normalement devrait utiliser le port de Gênes, se tourner d'un autre côté. Mais il faudrait pour cela que l'Italie puisse offrir à notre exportation et notre importation de meilleures conditions et des perspectives plus favorables. L'octroi d'un petit port tel que Vado ou un autre du même genre n'a pour nous aucune importance. Ce qu'il faudrait faire, c'est aménager le port de Gênes pour en faire un port de tout premier ordre pour le commerce mondial. Il faudrait modifier les installations, de façon que le chargement et le déchargement

des marchandises s'effectue sans accrocs et dans le plus bref délai, et que ces dernières puissent passer directement des navires au chemin de fer pour éviter toute perte de temps. Ainsi le port de Gênes pourra rivaliser alors avec ceux de Marseille, d'Anvers, de Rotterdam, etc., qui absorbent aujourd'hui le trafic commercial de la Suisse avec les pays d'outre-mer.

Au surplus, la Suisse ne tient pas à se lier dans ce domaine et à prendre des engagements quelconques. Elle a intérêt à ce que la concurrence demeure libre entre les différents ports, car elle peut alors travailler avec celui qui lui offre le plus d'avantages. Et si le port de Gênes est transformé et aménagé comme nous l'avons indiqué plus haut, il pourra parfaitement prétendre à devenir le port principal de la Suisse.

On le voit, la solution du problème ne réside pas dans la création d'un « port franc », dont la Suisse peut fort bien se passer. Ce qui nous causerait par contre beaucoup de satisfaction, à nous autres, Tessinois, ce serait de voir l'Italie arriver à comprendre que son intérêt consiste à attirer notre trafic du côté de Gênes. De notre côté, nous sommes prêts à intensifier le trafic sur la ligne du Gothard. Chiasso possède déjà de vastes entrepôts et sera bientôt pourvue de toutes les installations nécessaires.

Les efforts des cercles économiques italiens, en vue d'attirer le trafic suisse sur leur territoire, rencontrent beaucoup de sympathie au Tessin. Mais il faudrait poser le problème sur une base rationnelle, c'est-à-dire ne pas chercher à nous accorder des concessions commerciales sous forme d'un port franc, mais au contraire de nous garantir des conditions aussi favorables que possible pour le transport de nos marchandises. Nous le répétons, c'est dans cette direction qu'il faut chercher la solution du problème.

UN PROBLÈME ACTUEL L'émigration.

La P. S. M. nous écrit :

« L'émigration constitue un des nombreux problèmes que la crise que nous traversons a rendu actuel. Avant la guerre, certes, on a connu l'émigration, dans des proportions sensiblement moindres. Jadis, en effet, notre industrie nationale travaillait normalement, seuls les travailleurs, tentés par l'aventure ou réduits par des conditions exceptionnelles, songeaient à quitter le pays natal pour demander à la terre étrangère un asile hospitalier. Notre pays ignorait l'émigration en masse, telle que l'a connue et la connaît encore des pays comme l'Italie. Quant aux travailleurs suisses, si avant la guerre on en rencontrait isolément un peu partout sur le globe, où ils étaient d'ailleurs appréciés par leurs qualités, ils ne participaient aucunement à l'émigration en masse. Depuis 1918, malheureusement, les conditions ont changé. Un fléau s'est manifesté sur notre marché : la crise avec son cortège de misères, la fermeture temporaire ou partielle des usines, le chômage et enfin l'émigration. Il est certain que depuis quelques mois le nombre des chômeurs diminue dans une mesure sensible. Est-ce un indice certain du retour à la situation normale? Nous ne le croyons pas.

N'oublions pas en effet, que cette reprise dans la production est due presque essentiellement au sacrifice consenti par nos industries qui travaillent à perte pour main-

tenir à tout prix leurs débouchés à l'étranger. Or, personne ne prétendra que l'on se trouve en ce cas en présence de conditions normales de production! Ces industries ne sauraient en effet continuer encore bien longtemps à travailler à perte, pour le seul plaisir d'occuper leurs ouvriers ou pour maintenir des débouchés qui finiront inévitablement par leur échapper, si l'on ne trouve pas pour notre industrie à bref délai d'autres conditions de travail.

D'autre part, n'oublions pas que le chômage a été très sensiblement atténué par l'émigration qui, nous le relevons tout à l'heure, prend des proportions sans cesse croissantes. En effet, nos autorités ont estimé devoir s'occuper tout particulièrement de la question. La Suisse est en relation avec les pays susceptibles d'absorber notre excédent de main-d'œuvre. Des tentatives de « colonisation » ont eu lieu en Amérique du Sud, au Canada, dans le nord de la France, etc., avec un succès très variable.

Or, au point de vue de notre économie nationale, cette émigration est très regrettable. Elle n'est qu'un symptôme certes, qu'un indice de la crise et des conditions difficiles dans lesquelles notre industrie travaille actuellement. L'émigration vaut mieux que le chômage! Elle n'en représente pas moins un grand danger pour notre peuple. Le Suisse émigré, tout d'abord, ne rencontre généralement pas sur la terre étrangère les conditions de travail agréables auxquelles la mère patrie l'avait accoutumé : il rencontre en effet, au-delà des océans, un dur labeur pour un médiocre salaire, une longue journée de travail, des perspectives d'avenir très problématiques, en un mot l'émigré doit s'acclimater à des circonstances toutes nouvelles qui lui font bientôt regretter les douceurs de la terre natale.

Au point de vue suisse, d'autre part, les conséquences de l'émigration ne sont pas moins redoutables. Elle prive peu à peu, en effet, notre économie nationale de ses meilleures forces, elle anémié lentement notre capacité de production, elle favorise l'entrée en Suisse d'éléments étrangers travaillant à des conditions inférieures. Ces éléments qui n'ont pas notre mentalité et ignorent nos traditions peuvent être, pour nous, une cause de désordres et de perturbations.

Voilà pourquoi l'émigration ne peut être qu'une solution provisoire de la crise. Il nous faut à tout prix en trouver une autre qui produise des effets durables tout en évitant les inconvénients graves que nous venons de signaler.

La seule solution utile en réalité est de donner à notre industrie nationale la possibilité de réduire ses prix de revient, de façon à retrouver son activité et sa prospérité de jadis.

Or cette réduction du prix de revient n'est possible que si nous accordons à notre industrie un régime plus souple de la durée régie entre autre par l'art. 41 de la loi fédérale sur les fabriques. C'est précisément sur la révision de cet article que le peuple aura à se prononcer le 17 février 1924.

Suppression de la distribution du dimanche.

La direction générale des postes est arrivée à ses fins. Par 130 voix contre 25, le Conseil national a approuvé la suppression générale des distributions postales du dimanche. Les socialistes et les conservateurs ca-

tholiques, par esprit dogmatique, un certain nombre de radicaux et d'agrariens par ministérialisme ou séduits par l'économie qu'on faisait miroiter à leurs yeux, ont formé une coalition contre laquelle la majorité des députés romands a été impuissante. Et ainsi, une restriction de plus va s'ajouter à toutes celles que l'administration des postes a imposées depuis la guerre, concurremment au renchérissement de toutes les taxes.

Ce qu'il y a de plus singulier dans cette affaire, c'est que les facteurs, en faveur desquels on a réclamé le principe du repos dominical absolu, ne réclamaient pas la suppression. Jouissant de 52 jours de repos par année, y compris un certain nombre de dimanches, ils se passaient bien de ce cadeau. Ils voient arriver sans plaisir un service de lundi particulièrement chargé et dont il est fort à craindre qu'il ne se fasse dans les villes d'une façon défectueuse.

Les journaux étrangers, ceux de Paris notamment, se féliciteront d'un vote qui augmentera sensiblement leur vente en Suisse le dimanche.

Porte de cette victoire, l'administration des postes va pousser d'autant plus vigoureusement la suppression de la franchise de port des autorités cantonales, soit à l'adoption du compromis qui n'est qu'une première étape vers la suppression totale.

Assemblée Fédérale.

Séance de jeudi matin.

Conseil des Etats. — On poursuit la discussion du budget militaire. La Commission combat la proposition Charmillot relative à la réduction de prix pour les munitions destinées aux fêtes de tir.

M. Scheurer déclare que les mesures prises au cours de ces 4 dernières années en vue de diminuer les effectifs ont permis de faire une économie d'environ 40 millions. Actuellement les circonstances nous permettent de revenir peu à peu à un état de choses plus normal. L'orateur repousse la motion Charmillot, en déclarant que les sociétés de tir peuvent être satisfaites des conditions qui leur sont faites. La question de l'examen de recrutement a donné lieu également à une discussion. A la votation finale, la proposition Charmillot a été repoussée par 31 voix contre 6. On a approuvé par 23 voix contre 2 la proposition de la commission concernant l'augmentation du crédit pour « exercices d'états-majors ».

On a passé ensuite à l'examen du budget du Département des finances et douanes.

Séance de vendredi matin.

Conseil national. — Le Conseil a discuté la question de l'opium. MM. Schneider, socialiste bâlois, et Gotret, conservateur-catholique genevois, ont demandé la ratification de la convention sur l'opium (motion Schmidt). M. Motta explique que les bases constitutionnelles permettant la ratification de la convention de l'opium manquent actuellement, mais qu'on pourrait créer une loi sur l'opium, sur les bases de l'art. 69 de la C. F. Si ce principe n'est pas adopté, il faudrait procéder alors à une révision constitutionnelle.

Avant de se séparer, le Conseil liquide encore la motion Sireuli et deux affaires de chemins de fer de peu d'importance.

Conseil des Etats. — On continue la discussion du budget. La subvention de 65.000 francs prévue pour la prochaine Olympiade à Paris donne lieu à un débat

ore

habitude

S

S

EVEY

Marché.

ces occasions

le matin pour

sera pas

offrons.

René Lévy.

Jeune homme actif et sérieux

cherche emploi

pour tout de suite ou date à convenir dans bureau ou commerce. S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 3489 B. 2563

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

CASSÉE
à l'Auberge du Lion d'Or
Neirivie.

Invitation cordiale.
Le tenancier Buchs.

LE BOIS

seil communal de Châtel-St-Posera en vente, en mises pu-nviron

00 m³ de billons,

centaine sur pied, situés dans communales.

es auront lieu à l'Hôtel de di 10 décembre prochain, dès après-midi. 2586

t 8 décembre, le forestier com- a à disposition des amateurs,

re: Le Secrétariat communal.

intéressant. Le rapporteur, M. Moser (St-Gall), déclare que la majorité de la commission est opposée à l'octroi de crédit. Les orateurs se succèdent, les uns partisans, les autres adversaires de la subvention.

M. Scheurer recommande au Conseil de maintenir ce poste. Malgré cela, l'assemblée décide par 26 voix contre 12 de supprimer ce crédit. La subvention de 50.000 fr. pour les sinistrés du Japon a été approuvée. Les discussions étant ainsi terminées, le budget a été adopté, ainsi que les postulats de la Commission.

NOUVELLES SUISSES

Régie des alcools. — Vendredi dernier, le Conseil fédéral a discuté à nouveau le projet du Département des finances relatif à l'assainissement des finances de la Régie des alcools. Il est probable que le projet en question sera retiré, et qu'on cherchera la solution du problème sur une autre base.

Pro Juventute. — Le Conseil fédéral a approuvé les comptes de la fondation « Pro Juventute » pour 1922/23.

Loi sur les denrées alimentaires. — Le Conseil fédéral a chargé le Département de l'Intérieur d'élaborer une nouvelle ordonnance relative à la loi fédérale sur les denrées alimentaires, car cette dernière, qui date de 1909, doit être complétée sur un certain nombre de points.

La « chère » benzine. — L'association suisse des propriétaires d'auto-camions a adressé une requête d'urgence au Conseil fédéral, protestant contre l'augmentation des tarifs douaniers sur la benzine qui sont déjà 40 fois supérieurs à ce qu'ils étaient avant la guerre.

Assurance-accident. — Le Département fédéral de l'économie publique a élaboré un projet tendant à la révision des dispositions relatives à la participation de la Confédération à l'assurance-accident. On sait que la Confédération supporte la moitié des frais d'administration de l'assurance-accident. Cette charge s'élève pour la Confédération à 3,5 millions. Aux termes du nouveau projet, les versements de la Confédération pourraient être réduits de 1,7 million. Le Conseil fédéral prendra une décision à cet égard la semaine prochaine.

Des menaces au Parlement suisse ?

Des menaces ayant été proférées contre le Parlement suisse par une note parvenue au département fédéral de justice et de police, des mesures de sécurité ont été prises dans les tribunes publiques des Chambres fédérales. Des agents de la police cantonale surveillent minutieusement l'entrée des tribunes. (Resp.)

Berne. — Grave accident à la gare de Bienne. — Samedi matin, M. Fuchs, ouvrier aux ateliers des C. F. F., âgé de 45 ans, a eu les deux jambes coupées. Fuchs a une femme et sept enfants.

Valais. — Un cadavre sur la voie ferrée. — On a trouvé, dans le tunnel de Mundbach, entre Brigue et Lalden, le corps d'un surveillant de voie, nommé Theler, père de neuf enfants. Theler avait été écrasé par le train.

Genève. — Manifestations à Genève. — Pour protester contre la décision du Conseil fédéral rejetant les propositions de l'Union syndicale suisse, l'Association cantonale des chômeurs genevois a organisé samedi une manifestation devant l'Hôtel-de-Ville.

Un cortège de 200 manifestants se dirigea vers le bâtiment, mais dut rebrousser chemin en raison des nombreux barrages de police et regagna son local dans le plus grand calme.

Une délégation, ayant à sa tête M. Burkin, conseiller aux Etats, s'est alors rendue au Département du commerce et de l'industrie, pour solliciter de l'Etat de Genève la réouverture immédiate de nouveaux chantiers, car près de 2000 chômeurs sont actuellement sans ressources; 480 seulement sont employés sur les chantiers de l'Etat.

Le Conseil d'Etat examinera ces revendications et répondra mercredi.

A L'ÉTRANGER

ITALIE

La catastrophe au val Camonica

La cause de la catastrophe du val Camonica semble résider dans l'emploi de simple

chaux, au lieu de ciment, pour lier les moellons de la digue. Du reste, l'ingénieur Vignano, entrepreneur de la construction, n'est pas un spécialiste des installations hydroélectriques et son assistant Vita, auquel il avait confié la conduite des travaux, n'est lui-même ni architecte, ni géomètre.

On annonce que les travaux de reconstruction sont activement poussés dans le val Camonica. De nombreuses équipes d'ouvriers sont en train de réparer la voie ferrée, de Brescia à Edolo. On espère que le trafic pourra reprendre dès lundi, ce qui facilitera grandement l'œuvre de reconstruction. Les mesures prises par le gouvernement et l'énergie avec laquelle elles sont appliquées produisent une bonne impression sur la population.

Inondations en Italie.

Par suite du mauvais temps et des pluies continuelles, plusieurs fleuves ont débordé, notamment en Toscane et dans l'Ombrie, inondant les campagnes.

Le fleuve Velino a envahi la partie inférieure de la ville de Rieti et a fait s'écrouler un pont.

Les autorités prennent partout des mesures qui s'imposent pour limiter les dommages et secourir les sinistrés. Le niveau du Tibre est monté extraordinairement et inonde par endroits la campagne, notamment les champs aux environs de la Basilique de St-Paul.

Une foule curieuse assiste sur les quais au spectacle de l'afflux des eaux.

EN ALLEMAGNE

Le Reichstag a voté les pleins pouvoirs

Le Reichstag a approuvé, dans sa séance de samedi après midi, la loi accordant les pleins pouvoirs au gouvernement. Il y a eu 332 votants, soit plus des deux tiers requis par la Constitution. 313 députés ont voté pour et 18 contre; un député s'est abstenu. Les nationaux allemands n'ont pas pris part au vote. Seuls, les communistes, l'Union des paysans bavarois et des populistes ont voté contre la loi.

Baisse de prix.

Les négociants de Berlin en denrées alimentaires cèdent lentement devant la nécessité d'abaisser leurs prix. Les pommes de terre ont fléchi de 4 %. Le lait a passé de 36 pfennings-or à 32 pfennings-or par litre. Le prix des poissons, la volaille, le gibier fléchissent également. Le pain seul n'a pas encore suivi le mouvement. Mais pour un grand nombre d'objets les magasins annoncent; « prix exceptionnels », ce qui fait prévoir des prix inférieurs réguliers.

« Ils » ont de l'or

pour l'Amérique.

On annonce de Rotterdam au « Telegraph » qu'un chargement d'or venant d'Allemagne et pesant 4500 kilos est arrivé à Rotterdam par voie ferrée. Les barres d'or ont été transportées aux entrepôts de la « Holland Amerika Linie ». Un navire les emportera prochainement en Amérique, où elles sont destinées à amortir certaines dettes allemandes.

CANTON DE FRIBOURG

Le procès de la Banque commerciale. — MM. les avocats Bartsch et Molo s'étant décidés à reprendre la défense de leurs clients respectifs, M. Figi et M. Hoffmann, on envisage que l'affaire sera réassignée pour la mi-janvier.

Fête des musiques fribourgeoises. — La fête cantonale des musiques fribourgeoises aura lieu à Châtel-Saint-Denis, le 15 juin 1924.

GRUYÈRE

M. Frédéric GEX.

La mort impitoyable vient de causer un grand vide dans les rangs de nos amis. M. Frédéric Gex, ancien facteur, que l'autre jour encore nous avions le grand plaisir de rencontrer avec sa bonhomie et son affabilité coutumières, vient de succomber des suites d'une attaque d'apoplexie. Bien qu'il se fut relevé il y a quelque temps d'une maladie, rien ne laissait prévoir une fin aussi tragique et aussi prématurée. La nouvelle de sa mort a causé un vif émoi au sein de toute la population de notre ville.

Retracer la belle carrière de cet époux et père modèle, de ce fonctionnaire probe et dévoué, de cet excellent citoyen, serait bien

long et surtout très méritoire. Disons simplement que, partout, Frédéric Gex fut un exemple édifiant dont notre jeunesse moderne pourrait tirer d'utiles leçons.

Frédéric Gex éleva une belle famille dans les principes de travail et d'honnêteté qu'il a mis en pratique sa vie durant. Le sort ne lui sourit pas toujours: il fut plusieurs fois atteint dans ses affections les plus chères par la mort de ses enfants bien-aimés.

Durant les quarante-six ans de sa vie au service de la Confédération, Gex fut le fonctionnaire modèle, exécutant courageusement et gaiement sa besogne, remplissant sa tâche au plus près de sa conscience, à l'entière satisfaction de l'administration et du public.

En plus d'une circonstance, l'Administration des postes et ses collègues tinrent à lui manifester leurs sympathies et leur reconnaissance.

En politique, Frédéric Gex était foncièrement radical; il faisait partie du Cercle des Arts et Métiers depuis près d'un demi-siècle; il en fut l'huissier sympathique et dévoué durant une quarantaine d'années.

M. Gex faisait depuis de longues années partie du Conseil général de Bulle; il en était un des membres les plus assidus. Il s'intéressait à la marche des affaires publiques et intervenait fréquemment dans les discussions par des observations marquées au coin du bon sens.

Malgré la fermeté de ses opinions, le défunt ne comptait aucun ennemi, même parmi ses adversaires politiques. Tous ceux qui l'ont connu et apprécié garderont de lui un souvenir ému.

Les magnifiques funérailles que Bulle et tous ses amis lui ont faites ce matin en sont un témoignage éloquent.

Repose en paix, cher ami Frédéric; la terre de ta ville natale, dont tu fus l'un des meilleurs enfants, te sera légère, et ton corps fatigué, épuisé par une longue activité, trouvera sous un tertre fleuri le doux repos auquel il a droit. Au sein d'un monde meilleur, ton âme veille sur ceux qui te pleurent ici-bas.

Nous présentons à Madame Gex, à ses enfants et aux familles atteintes par ce deuil cruel nos vives sympathies et nos condoléances émues.

La Sainte-Barbe à Bulle.

Le soleil a souri samedi à nos artilleurs qui ont fêté dignement leur valeureuse patronne Sainte-Barbe.

Dès 8 heures du matin déjà, des salves d'artillerie annonçaient la manifestation à la population: soldats en tenue parcouraient les rues de la ville. A 9 1/2 heures, l'assemblée générale réunissait les participants. La société acclama M. Cuennet, président actuel, pour une nouvelle période, en reconnaissance de son dévouement et de son activité. Elle reçut en outre plusieurs nouveaux membres et désigna Bulle comme lieu de réunion de la fête cantonale de 1924.

Onze heures: Les artilleurs, accompagnés d'un nombreux public, se rendent à l'église paroissiale. Avant le culte, M. le capitaine-aumônier Richoz, curé de Bulle, leur adresse un sermon réconfortant.

Un cortège d'environ 200 participants se forme à la sortie de l'église. Aux sons entraînants d'un pas-redoublé exécuté avec brio par le Corps de Musique de Bulle, il défile dans nos rues d'une allure martiale, pour se rendre enfin à l'Hôtel de Ville où doit avoir lieu le banquet. On remarque la présence de délégations de nos autorités de district et de la ville, de la Société cantonale des Artilleurs, des sections sœurs des districts voisins et de nos sociétés locales. Six bannières flottent gaiement; ce sont: le fanion cantonal, flammé aux couleurs fribourgeoises, les drapeaux des sections de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveysse, ainsi que ceux des Sous-Officiers et des Carabiniers de Bulle.

Vers la fin du banquet excellentement servi par M. Schwarz, tenancier, M. Cuennet, président de la Société des Artilleurs de la Gruyère, ouvre la série des discours. Il adresse à tous une cordiale bienvenue et de chaleureux remerciements. Ceux-ci vont plus particulièrement aux représentants des autorités civiles et militaires qui ont honoré la fête de leur présence.

Son discours est empreint de paroles pleines de cœur et du plus pur patriotisme. Il est chaleureusement applaudi.

L'assemblée acclame ensuite major de table un vieil artilleur dans la personne de M. Lucien Pasquier. Il s'acquitte de

ces fonctions délicates avec brio.

M. Pasquier donne lecture de nombreuses lettres et télégrammes émanant de sections sœurs et amies, ainsi que de personnages empêchés de participer à la journée des Artilleurs gruyériens mais de cœur avec eux. Nous nous plaignons à citer: M. Von der Weid, directeur militaire du canton de Fribourg, colonel Bridel, chef d'arme d'artillerie, à Berne, M. Fiva, président de la section des artilleurs de la Broye, capitaine Edouard Glasson, de Bulle, et des sections des artilleurs de St-Gall, Will, Zurich, Berne, Aarau, Winterthur, Bâle, etc.

M. le Dr Henri Nef, conservateur du Musée Gruyérien, un artilleur de cœur, donne le toast à la Patrie. Son discours est plutôt une causerie toute intime où il rappelle ses bons souvenirs du service militaire. Puis il donne une juste définition du mot de « Patrie » et les leçons qu'on doit en tirer. Une patrie solide, dit l'orateur, sera celle qui sera construite sur les bases du respect et de l'amour de son prochain, qu'il appartienne à n'importe quelle race, religion, langue, ou situation sociale. Il y a une religion qui dit: « Aimez-vous les uns les autres »; nous devons en tenir compte. Nous avons une patrie, nous devons l'aimer, la servir dans la paix, dans les religions, dans les races. C'est dans ce bel idéal que l'orateur lève son verre.

Il fut très applaudi.

M. le Colonel Guillet, en paroles chaudes et brillamment enlevées, où ressort son bon cœur de patriote, souhaite à tout le monde la plus cordiale bienvenue au nom du Conseil communal qu'il représente. Au nom de la ville de Bulle, il offre les vins d'honneur. Son allocution est très applaudie.

M. Steiner, président cantonal, apporte son salut aux frères d'armes. Il félicite les soldats qui se sont rendus le matin au cimetière sur les tombes des soldats morts. L'orateur retrace l'histoire de l'artillerie dans le canton de Fribourg, où celle-ci date depuis 1403. Il cite quelques faits où cette arme principale a fait gagner les batailles.

M. le Président fait ressortir l'extension qu'a prise la Société cantonale des Artilleurs fribourgeois, comptant actuellement 1200 membres; les sept districts y sont groupés. Il est heureux de voir la prochaine fête cantonale s'organiser à Bulle, cité de liberté et dont l'hospitalité est proverbiale. M. Steiner termine son discours en portant son toast aux artilleurs. (Applaudissements.)

M. Gaudard, préfet de la Gruyère, ne cache pas le plaisir qu'il ressent de se trouver au milieu de ses amis les artilleurs. Il rappelle la fête analogue de 1913 et jette un coup d'œil rétrospectif sur les événements de ces dix dernières années. Il constate avec satisfaction que, dans toutes les circonstances et les événements nés de la dernière guerre, les artilleurs ont fait tous leurs devoirs de bons patriotes. Au nom de la Gruyère, il les félicite et les remercie chaleureusement. (Appl.)

M. le Capitaine Xavier Remy évoque quelques uns des principaux faits de sa carrière militaire. Il adresse des félicitations spéciales à M. le Colonel Guillet, l'un des principaux fondateurs de la Section de la Gruyère, ainsi qu'à M. Cuennet, président, pour son dévouement.

La parole est ensuite donnée à M. le Capitaine Gribi, le conférencier de la journée. Avec une compétence distinguée, il développe méthodiquement l'intéressant sujet militaire: « Repérage des batteries par le son ». Il fut religieusement écouté et fort applaudi.

A pris encore la parole M. le délégué de la section de la Veveysse, qui apporta le salut de ses camarades.

Ajoutons en terminant que les charmantes productions des « Cigales » ont fort agrémenté le banquet.

La fête la Sainte-Barbe de 1923 laissera un excellent souvenir à tous les participants.

M. Scheurer, président de la Confédération, directeur fédéral du Département militaire, a fait l'honneur aux Artilleurs de la Gruyère de leur adresser la lettre suivante:

« Messieurs, Je vous remercie de m'avoir fait tenir le programme de votre fête de Ste Barbe, le samedi 8 décembre, à Bulle.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour la réussite et le succès de cette fête et vous sais beaucoup de gré du renouvellement de vos serments de fidélité envers nos autorités et nos institutions dont vous nous faites part à l'occasion de cette cérémonie.

déliçables avec brio. er donne lecture de nombreux et télégrammes émanant de rs et amies, ainsi que de per- ochés de participer à la 'jour- leurs gruyériens mais de cour tous nous plaisons à citer : Weid, directeur militaire du ibourg, colonel Bridel, chef llerie, à Berne, M. Finaz, pré- section des artilleurs de la ine Edouard Glasson, de sections des artilleurs de St- rich, Berne, Aarau, Winter- ic.

Henri Nœf, conservateur du rien, un artilleur de cœur, à la Patrie. Son discours est auserie toute intime où il re- onces souvenirs du service mil- donne une juste définition 'Patrie' et les leçons qu'on 'ne patrie solide, dit l'orateur, sera construite sur les bases de l'amour de son prochain, ne à n'importe quelle race, ue, ou situation sociale. Il y a ui dit : « Aimez-vous les uns nous devons en tenir compte. ne patrie, nous devons l'ai- dans la paix, dans les reli- es races. C'est dans ce bel idéal lève son verre. pplaudi.

el Guillet, en paroles chau- ment enlevées, où ressort son patriote, souhaite à tout le cordiale bienvenue au nom mmunal qu'il représente. Au ille de Bulle, il offre les vins a allocation est très applaudie. président cantonal, apporte freres d'armes. Il félicite les rendus le matin au cime- ombes des soldats morts. L'o- e l'histoire de l'artillerie de Fribourg, où celle-ci date Il cite quelques faits où cette e a fait gagner les batailles. ent fait ressortir l'extension Société cantonale des Artil- cois, comptant actuellement s; les sept districts y sont heureux de voir la prochaine s'organiser à Bulle, cité de l'hospitalité est proverbiale. mine son discours en portant artilleurs. (Applaudissements). t, préfet de la Gruyère, ne aisir qu'il ressent de se trou- de ses amis les artilleurs. Il e analogue de 1913 et jette rétrospectif sur les événe- ix dernières années. Il cons- faction que, dans toutes les et les événements nés de la e, les artilleurs ont fait tous e bons patriotes. Au nom de les félicite et les remercie nt. (Appl.).

ine Xavier Remy évoque des principaux faits de sa re. Il adresse des félicitations le Colonel Guillet, l'un des dateurs de la Section de la qu'à M. Cuennet, président, ement.

é ensuite donnée à M. le Ca- le conférencier de la journée. tence distinguée, il développe t l'intéressant sujet mili- ga des batteries par le son ». ment écouté et fort applaudi. e la parole M. le délégué de a Veveyse, qui apporta le marades.

terminant que les charman- s des « Cigales » ont fort anquet.

inte-Barbe de 1923 laissera ouvenir à tous les partici-

président de la Confédé- ur fédéral du Département l'honneur aux Artilleurs de eur adresser la lettre sui-

rs, ricie de m'avoir fait tenir le voire fête de Ste Barbe, le bre, à Bulle. esse mes meilleurs vœux et le succès de cette fête ncoup de gré du renouvel- erments de fidélité envers nos institutions dont vous t à l'occasion de cette cérè-

Le pays est heureux de pouvoir compter sur ses bons citoyens.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président de la Confédération suisse : Scheurer.

Marsens. — Samedi après midi, une longue file de public, parmi lequel de nombreuses tresseuses de la Basse-Gruyère, accompagnait au champ du repos Mlle Sidonie Romanens, marchande de paille à Marsens, bien connue dans la région. Avec Mlle Romanens disparaît la dernière manufacture de paille tressée de la Gruyère. C'est une perte très sensible pour les pauvres gens qui s'adonnaient encore à cette industrie.

Football. — Dimanche dernier, le F. C. Bulle a été, à La Tour-de-Peilz, perdre son second match de la saison et avec lui tout espoir de sortir dans les finales du Championnat.

Pendant la première mi-temps, le jeu est très vite et plaisant à suivre. Chaque équipe prend tour à tour l'avantage et le repos arrive avec le score 2 à 2. Dès la reprise, le jeu devient de plus en plus nerveux, les « rouges » (La Tour) marquent un 3^{me} but, ce qui stimule les bullois qui se ressaisissent et dominent. On croit qu'ils vont finalement l'emporter, mais il n'en est rien, car les joueurs de La Tour, encouragés, excités par un public dont le chauvinisme est poussé à l'extrême, commencent à user et abuser de leur supériorité physique. Les nôtres, plutôt que de s'exposer à être victimes d'un accident, laissent le jeu libre à l'adversaire qui en profite pour marquer encore 4 fois durant les dernières minutes.

Ce résultat de 7 à 2 ne correspond aucunement à la physionomie du jeu et le C. S. La Tour I ne peut s'enorgueillir de cette victoire qui a démontré la véritable mentalité de ses joueurs. L'équipe bulloise fit preuve de beaucoup de courage et sans le jeu dangereux d'un adversaire déjà physiquement supérieur, auquel ils se déroberent, nos joueurs remportaient au moins un point pour le classement. Le F. C. Bulle a déposé au C. R. R. de l'A. S. F. A. une protestation contre le jeu brutal et la tenue

générale de l'équipe du Club Sportif (?) de la Tour-de-Peilz.

Cours de vinification sous les auspices de la Société des Aubergistes de la Gruyère. — Les vins sont une marchandise des plus délicates. Un rien les gâte; s'ils ne sont pas impropres à la consommation, ils perdent néanmoins de leur bouquet et deviennent moins propres à rendre les services qu'on est en droit d'en attendre, pour le bien-être et la santé du consommateur.

Le traitement des vins est une chose difficile. Aussi le public consommateur sera-t-il heureux d'apprendre qu'un cours de vinification va s'ouvrir à l'Hôtel de l'Ecu, à Bulle, les 18 et 19 décembre courant.

M. Tonduz, de la Station viticole de Lausanne, M. Regamey, secrétaire de la Société vaudoise des cafetiers, et M. Rügger, maître-tonnelier, chef-caviste de la ville de Vevey, donneront aux cafetiers et aubergistes tous les renseignements désirables et leur apprendront à traiter leurs vins et leur futaie selon toutes les règles de l'art.

Leur compétence en la matière n'est plus à démontrer; les cours donnés par eux ailleurs ont procuré d'excellents résultats et le consommateur a pu constater une sérieuse amélioration de la marchandise consommée.

Les aubergistes de la Gruyère, soucieux de la santé de leur clientèle, se feront donc un devoir de participer au cours qui va s'ouvrir.

Nous apprenons que la liste des participants sera publiée, de façon à ce que le public soit renseigné sur ceux qui ont le souci de son bien-être et qui désirent le servir toujours mieux.

BIBLIOGRAPHIE

La Comptabilité de la Maîtresse de Maison pour 1921 (15^{me} année). — E. Ruckstuhl-Bonnamy, éditeur, Jumelles, 3, Lausanne. — Prix: 1 fr. 50 l'exemplaire.

Le coût toujours élevé de la vie oblige la Maîtresse de maison à vouer tous ses soins à l'économie domestique pour aider le mari dans sa lutte quotidienne pour l'existence des siens. Tenir une comptabilité de ménage paraît difficile si l'on n'a pas à sa disposition un registre bien ordonné pour cela et d'un emploi facile. **La Comptabilité de la Maîtresse de Maison** en est à sa 15^{me}

année, ce qui démontre son utilité incontestable. En plus des tableaux mensuels et de récapitulation très simples, elle donne de nombreux renseignements ayant trait à l'activité journalière ou à l'économie domestique. Des recettes en grand nombre, menus, conseils utiles dans tous les domaines, forment une petite encyclopédie à laquelle la maîtresse de maison pourra recourir dans toutes circonstances. Mais cette publication n'a pas voulu borner là son domaine. Sachant combien la santé des enfants préoccupe la mère de famille, elle met à sa disposition les renseignements médicaux et conseils pour soigner les petits dans leurs si nombreuses indispositions.

Le prix modique de la **Comptabilité de la Maîtresse de Maison** (1 fr. 50) permet à tous d'en faire facilement l'acquisition et aussi d'en recueillir les avantages ménagers en vue desquels elle a été créée.

Mot de la fin.

A M. d'Annunzio fut posée la question suivante :

— Quelle différence y a-t-il entre le premier amour et le dernier ?

Lors, le poète répondit :

— C'est que l'on croit toujours que le premier amour est le dernier, et le dernier amour le premier.

L'Association Suisse des Employés des Postes Télégraphes, Douanes Section de Lausanne

a le regret de vous faire part du décès de son membre fondateur

Monsieur Frédéric GEX

facteur retraité.

L'ensevelissement a eu lieu mardi 11 crt.

La Société de Secours mutuels de la Gruyère

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Frédéric GEX

ancien facteur

survenu le 8 décembre, à l'âge de 69 ans.

L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, mardi 11 courant, à 9 1/2 h.

Madame Frédéric GEX, Madame et Monsieur RUDIN GEX et leurs enfants, à Genève, Madame et Monsieur MERZ GEX, à Thoune,

Madame et Monsieur BERSIER-GEX et leur fille, à Bulle,

Monsieur et Madame Raymond GEX et leur fils, à Leysin,

Madame et Monsieur GREMAUD-GEX, à Paris,

Madame Vve GEX-HELLER, à Arlesheim, et les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Frédéric GEX

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à l'affection des siens, dans sa 70^{me} année, après une courte maladie.

L'ensevelissement a eu lieu ce matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société fédérale de Gymnastique (Section de Bulle)

a la profonde douleur de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Frédéric GEX

Membre d'honneur.

L'enterrement a eu lieu ce matin.

Le Corps de Musique de la Ville de Bulle

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Frédéric GEX

Membre d'honneur

L'enterrement a eu lieu ce matin.

A enlever rapidement
seulement quelques jours
Environ 300 chapeaux garnis p. dames et enfants!

4⁹⁰ 7⁵⁰ 9⁵⁰ 12⁵⁰

valant de 15.-- à 50 francs

Au Louvre, Bulle

Les 18 et 19 décembre 1923, à l'HOTEL de l'ECU, à Bulle, **COURS DE VINIFICATION** donné par MM. Tonduz, Regamey et Rügger, à l'usage des aubergistes.

Dimanche 16 décembre, à 8 h. précises à l'HOTEL de VILLE, Bulle **Soirée familière** organisée par «la CECILIA, Société de chant de dames» **Belles Quines et Beaux lots à la Tombola.** La soirée sera agrémentée de productions diverses et d'une charmante comédie „L'IDÉE DE COLETTE“.

Tailleuse diplômée demande pour le 1^{er} janvier **apprenties tailleuses pour dames** S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 3521 B. 2638

ON DEMANDE une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. Entrée de suite, gage à convenir. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 3520 B. 2690

ON DEMANDE pour Noël **une JEUNE FILLE** pour la campagne. S'adresser sous P. 3528 B., à Publicitas, Bulle. 2692

Salon de l'Hôtel des Alpes, Bulle les 17, 18 et 19 décembre (de 9 1/2 h. à midi 1 1/2 h. à 6 h.) **EXPOSITION** de DENTELLES GRUYÉRIENNES : ailet & fuseaux, lingerie fine et autres ouvrages artistiques tels que : tapis, coussins, abat-jour, chemins de tables, nappages, mouchoirs, robes et tabliers d'enfants, etc., etc. — articles d'églises : aubes, surplis, pâles. **CHOIX RAVISSANT POUR LES FÊTES** — PRIX TRÈS AVANTAGEUX — A la suite de l'exposition, un dépôt de dentelles et ouvrages sera ouvert chez Mlle OVERNEY, Grand'rué 14. **E. CHARRIÈRE-GOBESDAM**

Insérez vos annonces dans „La Gruyère“, journal très répandu dans la contrée.

On demande à louer une cave avec accès facile pour loger 50 pièces de vin. S'adres. à Jules GEX, vins, Bulle.

VENTE de BOIS Samedi 15 décembre 1923, à 8 heures du soir, à l'HOTEL de VILLE (salle du Conseil communal, 1^{er} étage), la COMMUNE DE BULLE exposera en vente, en mise publique, environ 1500 FAGOTS de NÉUDS et 150 STÈRES SAPIN. Le Conseil communal.

MISES de BOIS Samedi 15 décembre, on vendra dans la forêt cantonale d'Everdes: 60 stères hêtre, 20 stères sapin, 10 carons et 20 tas de branches hêtre et sapin. Rendez-vous à 2 h. à la carrière Bollora. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

JEUNE FILLE sachant cuire, propre et active **cherche place** de suite. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 3536 B.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Etrangère

PAR
L.-G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

Alison resta debout où l'avait laissée sa propriétaire, près de la table boiteuse, les yeux fixés sur la porte, l'esprit tourbillonnant. Qui avait été envoyé pour la chercher ? se demandait-elle, et quelle autorité aurait-on pour la punir ?... Eh bien, le châtement serait le bienvenu. Tout vaudrait mieux que l'agonie de remords qui avait dernièrement torturé son cœur, et si les Metcalfe voulaient la livrer à la justice, ce que dans son ignorance de la loi elle croyait possible, elle serait heureuse... oui, heureuse d'avoir l'occasion d'expier son péché.

Un pas fit résonner les marches craquantes de l'escalier, un pas d'homme, ferme, et Alison se tendait comme pour supporter le coup, quand la porte s'ouvrit, livrant passage à Reginald Metcalfe, qui, debout sur le seuil, la regardait de ses yeux gravement réprobateurs.

— Vous ! balbutia-t-elle, vous !... comment m'avez-vous trouvée ?

Ce n'était pas la question qu'elle voulait lui poser ; elle jaillit involontairement de ses lèvres et ses yeux s'emplirent de plus

de terreur en voyant la sévérité du visage du jeune homme.

Avant de répondre à sa question, Reginald entra, referma soigneusement la porte derrière lui, puis s'avançant vers la femme chancelante près de la table, dit à voix basse, sans préliminaires.

— Ne vous inquiétez pas de la façon dont je vous ai trouvée, cela n'a pas autant d'importance que ce que je suis venu vous dire, et il n'y a pas de temps à perdre.

Ces mots étaient dits rapidement, impétivement, les lignes de la face aussi tendues, les yeux ne perdant rien de leur sévérité.

— Pas de temps à perdre ?... pourquoi dites-vous cela ? Pourquoi êtes-vous venu ? Allez-vous me punir pour... pour ce que j'ai fait ?

La voix d'Alison tomba à un murmure effrayé.

— Il n'y a pas de temps à perdre, répliqua vivement Reginald, parce que j'ai peur que la police ne soit déjà sur vos traces... et je...

— La police !... Etes-vous si fâché après moi que vous ayez appelé la police à votre aide ? Ma faute vous a-t-elle rendu aussi cruel ?

— Il n'est pas question que la police nous aide, répondit Reginald. Je suis venu aujourd'hui vous demander... de prévenir ses recherches et de lui dire la vérité... Croyez-moi, cela vaudra beaucoup mieux pour vous et servira mieux vos intérêts.

— Mais j'ai dit la vérité ! s'écria Alison,

la stupéfaction prenant la place de la terreur. Je vous ai dit toute la vérité cet après-midi épouvantable. Je ne vous ai rien caché... je vous ai tout dit ce qu'il y avait à dire sur ma fraude.

— Vous ne m'avez pas dit tout ce qu'il y avait à dire au sujet du meurtre de mon cousin Harold ! répondit lentement Reginald, ne quittant pas des yeux la jeune fille, et c'est pour vous le demander que je suis venu aujourd'hui.

Alison, de pâle qu'elle était, devint livide en entendant ces paroles ; le sang quitta ses joues et ses lèvres, la laissant semblable à une morte ; une terreur folle jaillit de ses yeux.

— Harold... assassiné ?

Les mots tombèrent de ses lèvres en un murmure horrifié, ses mains qui s'accrochaient à la table l'étreignirent si fortement que le bois rugueux déchira son épiderme délicat.

Harold... assassiné ?

Son visage convulsé, l'horreur de ses yeux et de sa voix et le subit tremblement de tout son corps mince, réveilla en Reginald un peu de la pitié qu'il avait ressentie pour la jeune fille à leur première rencontre, et c'est avec plus de bonté qu'il reprit :

— J'ai dépassé le but, je ne voulais pas vous porter un tel coup, mais vous ne saviez pas... n'avez-vous pas lu dans les journaux qu'Harold fut trouvé mort dans la bruyère, l'après-midi où... nous nous sommes rencontrés ?

— Non, je ne savais rien ! Elle frissonna et regarda craintivement autour d'elle, disant tout bas :

— Est-ce... la chute, a-t-elle...

Elle s'arrêta, tremblant si fort que Reginald, par simple humanité, mit son bras autour d'elle et dit doucement :

— Voulez-vous m'apprendre tout ce qui s'est passé entre vous et Harold au cours de cet après-midi ? parlez vite car le temps nous est compté, mais dites-moi l'entière vérité.

Ces mots revenant pour la seconde fois, semblèrent frapper Alison avec une force étrange, car elle se dégagea du bras qui la soutenait, et regarda en face son interlocuteur.

— Pourquoi répétez-vous cela ? demanda-t-elle, je vous ai déjà dit la vérité ; je ne suis pas de celles qui mentent... cette seule fois... cette seule fois, je le fis, quand je pris le nom de votre femme... mais je n'avais jamais menti avant !

Sa tête se pencha, sa voix mourut, un flot de honte empourpra son visage.

— Ne vous occupez pas de cette question, dit vivement Reginald, mais dites-moi tout ce qui s'est passé entre vous et Harold... C'est une question de vie ou de mort ; ne la comprenez-vous pas ?

— De vie ou de mort ?

(A suivre.)

Travaux d'impression à l'imprimerie du journal.



**Amis de la
CHICORÉE FRANCK**

Evitez qu'on vous trompe
Exigez la marque
moulin à café

Accordéons véritables Stradella

Marque : Ditta Salas.
Nouveaux modèles perfectionnés de 8 basses jusqu'à 180 basses chromatiques ou diatoniques.
Vente à l'abonnement. Catalogue illustré N°123 gratuit. Représentation générale pour ts. pays.
W. BESTGEN, fils, Berne
Rue Fédérale, 36. 2676

Si vous voulez



favoriser l'éducation morale de vos enfants procurez vous un
Gramophone "GRAMOLA"
de la maison
Charrière & Co. Bulle

Visitez nos magasins
d'exposition de préférence
le jeudi et samedi.

Outils pour découpage
Bois - Modèles

Thermos - Sacs de touristes
Réchauds - Combustible Méta
Bâtons de skis

Patins - Luges - Skis

Aug. BARRAS, Bulle
Articles de Ménage.

ESCARGOTS
préparés à la mode Bourguignonne.
Epicerie fine GRANDJEAN-KRETZ, BULLE.

Location de terrain.
La commune de **Châtel-sur-Montsalvens** met en location par voie de soumission sa propriété de **Chésailles**, de la contenance de 6 1/2 poses environ. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. A.H. BARRAS, syndic, jusqu'au **17 décembre, à 18 h.** Châtel-s./Mont., le 3 déc. 1923. Par ordre : *Le Secrétaire.*

A LOUER
La Ville de **Bulle** met en location, par voie de soumission
le local
situé au rez-de-chaussée de la **Maison des Chanoines** (ancienne salle de classe). Pour renseignements s'adresser au Secrétariat communal de Bulle, où les offres doivent être déposées jusqu'au **lundi 17 décembre 1923, à midi.** Ville de Bulle.

ON DEMANDE
une forte femme
pour les travaux d'un ménage à la campagne.
S'adr. à **Publicitas, Bulle,** sous P 2497 B. 2683

VINS
vaudois et valaisans.
Malaga doré, excel. fortifiant.
Marc du Valais, Pruniaux.
Eau-de-vie de pommes, 1.50 le litre.
Eau-de-vie de fruits, 1.30 le litre.

J. Moreno, Bulle.
A remettre de suite
Epicerie - Alimentation
pour cause de départ, magasin situé sur bon passage ; petit loyer. Bonne occasion.
S'adres. chez **Dévaud, Café de la Clef, Vevey.**

MENUISIER
Débitur-traceur est demandé pour atelier de menuiserie dans ville du canton.
Faire off. par écrit, sous P 3517 B., à **Publicitas, Bulle.**

A louer
au **Pâquier, LOGEMENT**
3 chambres, jardin.
S'adresser à **Jos. Pasquier, charron, Le Pâquier.**

Mises de bois.
La commune d'**Avry-dev.-Pont** exposera en vente, par voie de mises publiques, le **mardi 18 décembre, à 9 h. du matin**, dans sa forêt communale, environ **200 m³ de bois** à billons et de charpente ainsi qu'un certain nombre de lots de bois d'affouage.
Rendez-vous des miscours à l'entrée de la forêt du Gibloux.
Avry-dev.-Pont, le 7 déc. 1923. Par ordre : *Le Secrétaire.*

BAISSE de prix, la bouteille (curo complète) Fr. 9.—, la 1/2 bout. Fr. 5.— du **dépuratif-laxatif** renommé
Salsepareille Model
dans les pharmacies ou **FRANCO** par la Pharmacie Centrale, **MADLENER-GAVIN,** rue du Mont-Blanc, 9, **GENÈVE.** — **A BULLE,** pharmacie RIME.



Tannage à façon. Se recommande.

Afin d'obtenir le maximum de vos
CHEVAUX
destinés à l'abatage, ou de ceux que l'on doit abattre d'urgence, adre.-vous directement, c'est à dire sans passer par des intermédiaires, à la
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
la plus importante.
Louve, 7, **Lausanne.**
H. Verrey. — Auto-camion.
Tél. boucherie 92 59. Appart. 92.60

A VENDRE
près de Bulle
jolie propriété
comprenant maison d'habitation, grange et écurie, avec 14 poses de terre 1^{re} qualité attenant.
Convendrait pour commerce de bétail.
S'adres. par écrit sous P 3455 B à **Publicitas, Bulle.** 2630

Abonnez-vous
à
"LA GRUYÈRE"
Envoi gratuit
jusqu'à **Nouvel-An** à tout nouvel abonné.



On lave bien seulement avec
Les chats
ou
Blanca!
à base d'ammoniaque et de térébenthine
Lessives Schuler

ATTENTION !
J'avise l'honorable public de la contrée que je suis toujours acheteur de
cuirs, peaux, sauvagines
au plus haut prix du jour.
Chamoisage aux meilleures conditions.
Albert LENOIR, tanneur
Les Moulins, Château-d'Oex.

POUR LES FÊTES
vous trouverez le plus grand choix de
JEUX, JOUETS
et **CADEAUX**
Au Magasin ACKERMANN-EBERLÉ, BULLE
TIMBRES D'ESCOMPTE - - Belle marchandise.

Pour le bétail :
Le plus puissant **anti-épidémique, tonique, dépuratif** pour le bétail est la
Poudre Mayor.
En vente partout,
le paquet, fr. 3.— ; par 6 paquets, fr. 2.90 ; par 12 paquets, fr. 2.80.
Envoi franco. **A. DELISLE et Cie, Lausanne.**
— Prix spéciaux pour Syndicats. — 290

Vente d'un domaine de 40 poses.
On offre à vendre en Gruyère Veveysse un domaine **40 poses d'un seul tenant.** Terrain entièrement de 1^{re} qualité.
Vaste ferme en très bon état. Eau abondante, intarissable. Situation avantageuse à dix minutes d'une gare des C. E. G. Entrée en février 1924.
S'adresser à **Aug. CHAPERON, huissier, Châtel-St-Denis,** Téléphone 42. 2655

COMMUNE DE BROC
Vente de bois par soumission.
La Commune de **BROC** met en vente, par voie de soumission, un lot de 600 m³ de beau bois de commerce, à prendre à port de char, sur le pâturage des "ARQUINSES" ainsi qu'un autre lot d'environ 100 m³ situé près des Marches.
Les soumissions sont à adresser par écrit et sous pli cacheté au Bureau communal, d'ici au **lundi 17 décembre** prochain, avant 8 heures du soir.
Les conditions de soumission sont à la disposition des intéressés, au bureau communal.
Pour voir les bois et tous autres renseignements, s'adresser à **M. Antonin BARRAS, forestier communal.**
Broc, le 4 décembre 1923. 2650
Par ordre : *Le secrétariat communal.*

Cartes de visite pour Noël et **Nouvel-An.** Grand choix. Imprimerie du journal.